

# COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 10 FEVRIER 2011

**Nombre de conseillers** : en exercice : **19**, présents : **17**, votants : **19**,

Membres présents : M. Marc **TOURNABIEN**, maire  
Mme Evelyne **LESIEUR**, M. Marc **RAVIER**, M. Marcel **BOCHET**, M. Jean-François **THIAFFEY**, Mme Josiane **CHOMAZ**, adjoints ;  
M. Yves **BOIS**, Mme Bernadette **BUFFAZ**, M. Denis **CHARVIN**, Mme Corinne **COLLOMBET**, M. Didier **DABURON**, M. René **DALLA COSTA**, Mme Martine **DELANGRE**, Mme Marie-José **TRIBAL**, Mme Martine **VALENZANO**, M. José **VARESANO**, M. Marcel **VIARD**, conseillers.

Membres absents excusés : Mme Danielle **GROS**, M. Franck **LEFEVRE**.

Secrétaire de séance : Martine **DELANGRE**.

#### **1 Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 14 décembre 2010.**

Après une correction concernant les membres présents à la séance (confirmation de l'absence de madame Josiane CHOMAZ), le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

#### **2 Approbation des délibérations du CCAS.**

Monsieur Marcel BOCHET donne connaissance au conseil municipal des délibérations prises par le CCAS lors de sa réunion du 26 Janvier 2011.

Il s'agit :

- **d'un dossier d'aide sociale** pour l'hébergement en maison de retraite d'une personne ayant résidé sur la commune,
- **d'une demande d'aide financière** de 200€ émise par l'assistante sociale en faveur d'une famille monoparentale dont le budget est déséquilibré à la suite d'une maladie, cette somme sera versée à l'intéressée,
- **de la mise à jour des conditions d'aide au portage des repas**, la commission rappelle les critères :
  - . être âgé(e) de 70 ans et plus ou justifier d'une perte d'autonomie momentanée ou permanente ou suite une hospitalisation,
  - . l'attribution sera fonction des revenus, le plafond de la participation communale a été revu à la hausse avec une augmentation de 10% par rapport à l'ancien barème datant de 2004.
- le CCAS a participé au centenaire de Mme Henriette VEYRON, fête qui s'est déroulée à son domicile.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve les délibérations prises par le CCAS lors de sa réunion du 26 Janvier 2011.

# COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 10 FEVRIER 2011

#### **3 Autorisation d'engagement anticipé de dépenses d'investissement avant le vote du budget.**

Il s'agit de travaux qui ont été réalisés fin 2010 et pour lesquels les factures sont en attente de règlement. Cela concerne :

- pour le budget principal :

.imputation 502-2313 : la réfection de la porte de garage de l'école de musique : 1 674,40€

.imputation 152-2313 : aménagement de la rue du bourg, maîtrise d'œuvre : 6 578,00 €

.imputation 103-2315 : voies et chemins, entretien : 2 427,88€

.imputation 148-2313 : dernière tranche des réseaux secs de Montdenis: 2687,00€

- pour le budget eau et assainissement :

.imputation 26 : solde des cotisations SEAM : 11 940,00€

.imputation 100-2313 : les réseaux humides de Montdenis: 13 275,00€

Le conseil municipal à l'unanimité autorise l'engagement et le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget.

#### **4 Créations de postes.**

- Pour respecter le décret n°2010-1357 du 09 novembre 2010 de la fonction publique : le poste de technicien supérieur principal à temps complet de catégorie B est supprimé ; il est remplacé par un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet de catégorie B.

- Monsieur le maire propose la création de deux postes d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe catégorie C permanent à temps non complet pour le 1<sup>er</sup> mars 2011 ; un temps de 30 heures par semaine, celui-ci remplace un CAE qui se termine et un temps non-complet de 18 heures remplaçant un CDD renouvelé plusieurs fois.

Le tableau des emplois sera ainsi modifié : 7 temps non-complet et 1 temps complet.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de ces postes.

#### **5 Le régime indemnitaire du nouveau cadre emploi des techniciens.**

Dans l'attente de la publication des nouveaux décrets permettant l'adéquation entre le nouveau cadre des techniciens et le régime indemnitaire auquel ils peuvent prétendre, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le régime indemnitaire actuel.

#### **6 Création d'un budget lotissement.**

Dans l'objectif de vendre cinq parcelles de terrain constructibles dans le prolongement du clos des vignes, le conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un budget annexe pour ce nouveau lotissement dénommé « Le clos des Vignes II ».

Ce budget sera assujéti à la TVA comme le prévoit la réforme récente de la TVA immobilière.

#### **7 Indemnité d'éviction pour un garage.**

Le garage concerné est un garage privé édifié sur une parcelle communale. Il fait parti des garages construits le long du ruisseau de Saint-Julien-Montdenis. L'occupant de ce garage est titulaire d'un bail de 3 ans, la commune propose de récupérer la parcelle et donc le garage. L'indemnité d'éviction compense le préjudice subi par le locataire. L'indemnité proposée est fonction de plusieurs critères dont la surface du garage et les précédentes transactions. Monsieur le maire propose 2 500€.

Le conseil municipal à l'unanimité est d'accord pour cette proposition.

# COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 10 FEVRIER 2011

#### **8 Location d'une parcelle de la ZAC.**

Monsieur le maire présente une demande de location de terrain émanant de l'AFPA (formation professionnelle pour adulte) et concernant la parcelle n° 2614, section C d'une surface de 2278 m<sup>2</sup>. La convention est définie entre la commune de Saint-Julien-Montdenis et l'AFPA pour une durée de 1 an, reconductible tous les ans avec un préavis de trois mois pour le bailleur et de 15 jours pour le locataire. Le montant du loyer a été fixé à 250€ par mois.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour cette location à l'AFPA.

#### **9 Subvention voyage scolaire à l'étranger.**

Monsieur le maire présente une demande d'aide financière du collège Maurienne concernant 9 élèves pour un voyage scolaire qui aura lieu en Espagne ; 45 € seront versés à chaque famille.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement de ces subventions.

#### **10 Demande de subvention pour la mission archivage.**

Le travail effectué par les archives départementales sur les archives en mairie et celles de Montdenis transférées à Chambéry peuvent être subventionnées.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le maire à demander cette subvention auprès du Conseil Général.

#### **11 Adhésion 2011.**

M. le maire propose que la commune adhère à 2 associations : l'ANEM (association nationale des élus de la montagne) pour une cotisation annuelle de 313,78€ et à l'ASADAC (agence savoyarde d'aménagement, de développement et d'aides aux collectivités) pour une cotisation annuelle de 169,53€ auprès desquelles les communes peuvent obtenir des conseils techniques et juridiques.

Le conseil municipal donne à l'unanimité l'autorisation à M. le maire d'adhérer à ces deux associations.

#### **12 Marché Clos des vignes II.**

Ce lotissement couvre 1950m<sup>2</sup> commercialisable, le conseil municipal à l'unanimité autorise le lancement d'appel d'offres auprès des entreprises pour les travaux à réaliser : réseaux, voies, téléphone, assainissement...

#### **13 Convention commune/ conservatoire botanique national alpin.**

La commune est sollicitée par le conservatoire, pour participer à la sauvegarde des tulipes de Maurienne, le conservatoire fournit les bulbes, la commune met à disposition des zones appropriées pour les plantes et s'engage à favoriser leur développement.

A l'unanimité le conseil municipal est favorable à cet engagement.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS  
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 10 FEVRIER 2011

**14 Compte-rendu des réunions.**

a) La commission communication et culture s'est réunie le 6 janvier pour préparer la cérémonie des vœux et pour travailler sur le planning des manifestations de l'année 2011 ; la première est prévue le 4 mars avec une conférence sur la photo animalière présentée par Guillaume Collombet puis viendra en mai une exposition de photos.

b) L'AFP de St-Julien : première réunion du bureau en janvier, l'équipe semble attachée à une bonne communication ainsi qu'au respect et à la consultation des propriétaires. La prochaine réunion se tiendra au mois de mars et se fera sur le terrain.

c) Les membres du Syndicat des pays de Maurienne se sont réunis le 18 novembre 2010, ont été abordés notamment :

\*les objectifs prioritaires de la charte de développement du Pays de Maurienne,

\*la convention avec l'ASDER pour une sensibilisation des élus et des citoyens aux questions de développement durable et aux éléments liés au climat.

**15 Questions diverses**

\* Lyon-Turin : l'Europe a sommé les français et les italiens à se mettre d'accord sur le financement des travaux d'ici 3 mois (une enveloppe européenne est disponible depuis 2007 ...) mais les galeries de reconnaissances ne sont pas faites côté italien.

\* les travaux eux-mêmes devraient commencer en 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 21h30.

Le maire,  
MARC TOURNABIEN.